



10^{ème} ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE, DE LA PME ET DU PARTENARIAT DE YAOUNDE

25 ans **12-21 JUIN 2026**
PALAIS DES CONGRÈS YAOUNDE - CAMEROUN

Accélérateur de relations, de visibilité et de business réel.

Encore quelques jours pour profiter de
L'OFFRE SPÉCIALE 10^{ème} ÉDITION
10% de réduction sur le coût de votre stand pour toute souscription avant Février 2026

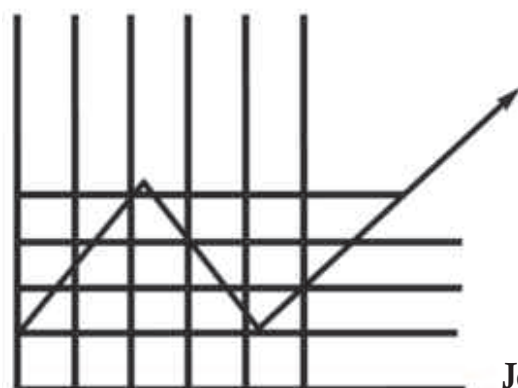
Souscrivez sur www.salonpromote.org
ou contactez nous
info@interprogress.org
677 707 679 / 620 21 17 16
Organisateur Mandaté




Fondée le 18 Février 2003
Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

Directeur de la Publication :
Salomon Douala Epalè

Tél. : (237) 696.49.24.40
(237) 692 95 17 07
Site web : www.lettre-bourse.com



La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux

N° 247 du 2 Mars 2026

Cameroun : 400 FCFA
Cemac : 600 FCFA

GLOBAL MONNEY WEEK

Une semaine dédiée à l'éducation financière par la Cosumaf

La Cosumaf lance du 17 au 24 mars 2026 par Visio conférence et en présentiel une série d'activités consacrées à l'éducation financière en zone Cemac. P.3




GLOBAL MONEY WEEK

THÈME :
**L'ARGENT, OSONS
EN PARLER**

DU 16 AU 22 MARS 2025

Entrepreneuriat féminin et intégration africaine

SUFWE 2026 connecte les réseaux d'affaires au féminin

Réunies les 26 et 27 février 2026 au Krystal Palace de Douala, des entrepreneures et délégations venues de sept pays ont pris part à la 4^e édition du programme Stand Up For African Women Entrepreneurs (SUFWE). Portée par le Club Afrique Développement du Attijariwafa Bank et déployée au Cameroun par SCB Cameroun, la rencontre a mis l'accent sur le mentorat, l'intégration régionale et la croissance des entreprises dirigées par des femmes. P. 2



Appel public à l'épargne

L'Etat gabonais lance un emprunt obligataire

Le gouvernement gabonais vient de lancer un appel public à l'épargne à taux multiples pour lever la somme de 85 milliards de francs CFA sur le marché financier. P.4

Socapalm-Opalm

Une cession contestée par des actionnaires

Présentée comme un levier de substitution aux importations et de relance industrielle, la cession du site d'Eséka de Socapalm à Opalm ouvre un nouveau cycle dans la filière palmier à huile. Mais des voix s'élèvent pour dénoncer une opération conduite sans consultation formelle de l'Assemblée générale des actionnaires, posant la question de la gouvernance. P.11

RENAPROV
Finance S.A
Entreprise Citoyenne
de Micro-Finance

INTRODUCTION EN BOURSE DE LA RESERVE NATIONALE DE L'ÉPARGNE ET DE LA PROVISION (RENAPROV)

44.44% DU CAPITAL

INFORMATIONS CLÉS DE L'ÉMISSION

DU 15 Décembre 2025 au 15 Mars 2026

NOMBRE D' ACTIONS 400 000	PRIX DE L' ACTION 21 000 FCFA	MONTANT DE L'ÉMISSION 8 400 000 000 FCFA
------------------------------	----------------------------------	---

ARRANGEUR, CHEF DE FILE :



SYNDICAT DE PLACERS :



Opération autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le Visa N° COSUMAF-IP02/25 délivrée le 15 décembre 2025

Au service des Hommes et des Entreprises depuis 1996



ENTREPRENEURIAT FÉMININ ET INTÉGRATION AFRICAINE

À Douala, SUFAWE 2026 connecte les réseaux d'affaires au féminin

Réunis les 26 et 27 février 2026 au Krystal Palace de Douala, des entrepreneures et délégations venues de sept pays ont pris part à la 4e édition du programme Stand Up For African Women Entrepreneurs (SUFAWE). Portée par le Club Afrique Développement du Attijariwafa Bank et déployée au Cameroun par SCB Cameroun, la rencontre a mis l'accent sur le mentorat, l'intégration régionale et la croissance des entreprises dirigées par des femmes.

Placée sous le thème « Connecter, Commencer, Croître », la quatrième édition de SUFAWE a rassemblé des délégations du Cameroun, de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Sénégal, du Congo-Brazzaville et du Maroc, autour d'un objectif commun : accélérer la transformation des entreprises féminines africaines par la mise en réseau et l'accès aux opportunités. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Samuel Dieudonné Ivaha Diboua, gouverneur de la région du Littoral, représentant le ministre délégué auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (Minepat). Saluant la mobilisation régionale, il a souligné que SUFAWE constitue « un véritable atout pour les opérateurs économiques camerounais »,

insistant sur le rôle stratégique des femmes dans la dynamique de croissance du continent.

Pour Nabil Kadiri, directeur général de SCB Cameroun, l'enjeu dépasse le cadre d'un simple forum. Il s'agit de bâtir « un écosystème entrepreneurial inclusif et compétitif », capable de soutenir l'intégration économique africaine. La banque, filiale du groupe Attijariwafa Bank, revendique un ancrage continental et un engagement structuré en faveur des PME, notamment féminines.

Temps fort de cette édition : l'annonce du lancement d'un programme de mentorat SUFAWE. Présenté par Mouna Kadiri, directrice du Club Afrique Développement, ce dispositif vise à connecter dirigeantes expérimentées et jeunes porteuses de projets afin d'accélérer le transfert de compétences et la montée en puissance des entreprises. Elle a rappelé que le réseau a déjà permis à plus de 24 000 entreprises issues de 42 pays de se rencontrer, générant des milliers de rendez-vous d'affaires.

Panels thématiques, master class et rencontres B2B ont rythmé les travaux, avec des échanges centrés sur l'accès au financement, la transformation numérique, l'innovation et les stratégies de résilience. Plusieurs secteurs étaient représentés : agriculture, agroalimentaire, énergie, textile, services et solutions technologiques.

Le trophée SUFAWE 2026 a été décerné à Joelle Ako de nationalité camerounaise, jeune développeuse de solutions informatiques, symbole d'une nouvelle génération d'entrepreneures positionnées sur des métiers à forte valeur ajoutée. L'édition a également été marquée par un hommage à Nelly Chatue Diop, ambassadrice SUFAWE disparue, saluée pour son engagement en faveur de l'autonomisation économique des femmes.

La participation active de la délégation gabonaise a illustré la montée en puissance des entrepreneures d'Afrique centrale dans la transformation économique régionale. En clôture de l'événement, les organisateurs ont donné rendez-vous aux membres du réseau en juin prochain à Nouakchott, en Mauritanie, pour une mission multisectorielle.



La lauréate Joelle Ako



Une vue des participants



Le DG lors du discours d'ouverture

À Douala, SUFAWE 2026 aura ainsi confirmé que connecter, commercer et croître constituent désormais des leviers opérationnels

d'une intégration africaine portée par ses talents féminins.

Bougna Etroukan Z. R.

MADAME NYOBE LUCILE, FONDATRICE D'AFROTITUDE HOME

« Notre croissance doit créer de la valeur sans compromettre les générations futures »

« Lorsque j'ai reçu l'invitation à participer au SUFAWE, j'ai ressenti beaucoup d'enthousiasme et de curiosité. Je venais avec des attentes précises : apprendre des autres, élargir mon réseau, identifier des partenaires stratégiques et renforcer mes capacités entrepreneuriales. Aujourd'hui, je peux dire que ces attentes ont été largement dépassées.

Les échanges m'ont confortée dans une conviction forte : pour connecter, commercer et croître durablement, nous devons d'abord bâtir des projets structurés, ancrés dans nos territoires. C'est exactement la vision qui guide le développement de notre site touristique écologique à Sikoum, à une trentaine de minutes de Douala, dans la commune de Dibamba.

À Sikoum, notre ambition n'est pas simplement de créer un espace de loisirs. Nous voulons développer un lieu de transmission, de sensibilisation environnementale et de valorisation des ressources locales. Il s'agit de préserver l'écosystème, de promouvoir des constructions respectueuses de l'environnement, d'encourager la consommation locale et de sensibiliser les jeunes générations à la protection des espaces naturels.

Le thème « Connecter, commercer, croître » résonne particulièrement avec ce projet. Connecter, c'est créer des ponts entre les communautés locales, les visiteurs, les écoles et les partenaires économiques. Commercer, c'est structurer une offre touristique durable qui génère des revenus pour les populations locales, notamment à travers la mise en avant du Made in Cameroon et des produits du terroir. Croître, enfin, c'est



démontrer qu'il est possible de développer une activité rentable tout en préservant l'environnement et en créant un impact social positif. Les rencontres faites à SUFAWE m'ont aussi rappelé que la croissance ne repose pas uniquement sur le financement, mais sur la qualité du réseau, la clarté de la vision et la solidité du positionnement. Le mentorat et le personal-branding apparaissent comme des leviers essentiels pour structurer cette ambition.

Je repars de cette conférence avec des contacts stratégiques, des outils concrets et surtout une détermination renforcée : bâtir à Sikoum un modèle de tourisme durable qui connecte les talents, stimule le commerce local et contribue à la croissance inclusive de notre territoire. »



Les ambassadrices Sufawe, la Directrice du Club Afrique Développement, et le DG de SCB Cameroun autour du gouverneur de la Région du Littoral

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET PME FÉMININES

SUFWE institutionnalise le mentorat et accélère l'économie féminine

La 4^e édition du *Stand Up For African Women Entrepreneurs* (SUFWE), organisée les 26 et 27 février 2026 par le Club Afrique Développement et SCB Cameroun, a franchi un cap avec le lancement officiel du programme de mentorat par le ministre délégué Paul Tasong. L'événement confirme son positionnement comme levier structurant de croissance et d'intégration régionale des PME dirigées par des femmes.

Pendant deux jours, Douala s'est imposée comme une plateforme de convergence pour les entrepreneures venues du Cameroun, du Gabon, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Maroc, de la Tunisie et du Congo-Brazzaville. Placée sous le thème « Connecter, commercer, croître », cette édition 2026 a dépassé le cadre du réseautage symbolique pour s'inscrire dans une logique de structuration économique.

Le moment clé est intervenu le 27 février, avec le lancement officiel du Programme du Mentorat SUFWE par le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, chargé de la Planification. Par cet acte, l'initiative portée par le

secteur bancaire acquiert une reconnaissance institutionnelle forte, traduisant un alignement entre acteurs privés et pouvoirs publics autour d'un objectif commun : professionnaliser et massifier l'entrepreneuriat féminin.

Le mentorat vise à mettre en relation des dirigeantes expérimentées et de jeunes porteuses de projets, dans une logique de transfert de compétences, d'accompagnement stratégique et d'accès élargi aux marchés. L'enjeu dépasse la simple transmission d'expérience : il s'agit de réduire le taux de mortalité des PME, d'améliorer leur gouvernance et de faciliter leur bancabilité.

Au-delà de cette annonce, l'événement a généré plus de 200 rencontres B2B



et B2G, favorisant des opportunités concrètes dans des secteurs à forte valeur ajoutée : agro-transformation, solutions numériques, BTP, services et industries culturelles. Dans un espace CEMAC encore marqué par la faiblesse des échanges intracommunautaires, ces connexions constituent un levier pratique d'intégration régionale.

La question du financement est restée centrale dans les débats. De nombreuses intervenantes ont souligné les difficultés d'accès au crédit,

les exigences de garanties et la nécessité de produits financiers mieux adaptés aux cycles d'activité des PME féminines. En s'appuyant sur un réseau panafricain revendiquant plus de 24 000 entreprises dans 42 pays, le Club Afrique Développement entend précisément combler ce déficit relationnel et informationnel.

La masterclass phare de cette édition a rappelé une réalité économique tangible : connecter n'est pas un slogan, mais une condition de survie ; commercer au-delà des frontières

exige une maîtrise logistique et réglementaire ; croître suppose une gouvernance solide et une capacité d'innovation constante. Les témoignages ont mis en lumière des trajectoires marquées par la résilience, mais aussi par une volonté affirmée d'intégrer des chaînes de valeur régionales.

En filigrane, Douala consolide son rôle de hub d'affaires sous-régional. Pour les organisateurs, l'objectif est clair : faire émerger une génération d'entreprises féminines compétitives, capables de créer de l'emploi et de participer activement à la transformation structurelle des économies d'Afrique centrale.

Avec l'institutionnalisation du mentorat et l'implication directe des autorités publiques, le SUFWE franchit ainsi un seuil stratégique. L'entrepreneuriat féminin ne relève plus uniquement de l'inclusion sociale ; il s'affirme désormais comme un levier macroéconomique de croissance, d'intégration et de compétitivité régionale.

Dagoro Etroukan

MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

Ernest Pouhe, nouveau président de l'ASBAC

Le directeur général d'Attijari Securities Central Africa (ASCA), Ernest Pouhe a été élu président de l'Association des sociétés de bourse d'Afrique centrale (ASBAC) pour un mandat de deux ans, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 23 février 2026.

Ernest Pouhe succède au Gabonais Ulrich Gambigha, directeur général de la société BGFI BOURSE à la tête de l'association qui regroupe 26 sociétés de bourse agréées par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF), parmi lesquelles 19 sont implantées au Cameroun. Elles jouent un rôle clé dans la structuration des opérations d'introduction en bourse ; la négociation des titres à la cote de la BVMAC, l'exécution des ordres, la tenue de comptes et la gestion de portefeuilles.

Cette élection est plus qu'un symbole : elle représente une opportunité pour professionnaliser davantage le secteur et positionner la Bourse Comme un acteur central du financement des économies de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, encore largement dépendantes du crédit bancaire et des financements publics.

Après son élection, le nouveau président a annoncé les grandes lignes de son programme à savoir moderniser le cadre réglementaire de la profession, en actualisant des textes parfois jugés obsolètes renforcer le rôle de ASBAC comme interlocuteur de référence tant auprès des Etats que des régulateurs régionaux et des grandes entreprises ; promouvoir des réformes fiscales et incitatives susceptibles d'attirer davantage l'épargne privée vers les marchés de capitaux --notamment l'épargne longue, encore trop peu orientée vers la Bourse: intensifier l'éducation financière, afin d'élargir la base des investisseurs individuels et institutionnels au sein de la Zone CEMAC Cette stratégies 'inscrit dans un moment crucial pour la région: les autorités cherchent à développer un marché financier plus profond et plus liquide, capable de financer des projets structurants dans les infrastructures, l'industrie et l'énergie. Banquier



d'affaires de formation, Ernest Pouhe dirige ASCA depuis juillet 2020, positionnant cette filiale d'Attijariwafa Bank comme l'un des principaux acteurs de l'intermédiation financière dans la sous-région. Avant ce poste il a occupé plusieurs fonctions à responsabilité au sein de Société Générale Cameroun, notamment comme responsable régional du financement structuré et des financements de projets pour l'Afrique Centrale.

Sur le plan académique, il est diplômé de l'Emlyon business school en France ainsi que de l'Université catholique d'Afrique centrale, Combinant expertise internationale et compréhension fine des enjeux économiques Locaux. L'élection d'Ernest Pouhe à la présidence de ASBAC intervient à un moment où la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), basée à Douala, cherche à s'affirmer Comme un véritable hub financier régional. L'ambition commune est de faire de ce marché non seulement un lieu d'échanges pour les instruments financiers, mais aussi un levier stratégique de financement pour les économies membres de la CEMAC--un défis majeur alors que la région ambitionne de réduire sa dépendance aux trésors publics et aux financements bancaires classiques.

La Rédaction

GLOBAL MONNEY WEEK

Une semaine dédiée à l'éducation financière par la Cosumaf

La Cosumaf lance du 17 au 24 mars 2026 par Visio conférence et en présentiel une série d'activités consacrées à l'éducation financière en zone Cemar.

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) organise du 17 au 24 mars 2026, une suite d'activités à l'occasion de la 14^{ème} édition de Global Money Week initiée par l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Une semaine de campagne-mondiale de la promotion de l'éducation financière des jeunes et du grand public. Le programme des activités de ces importantes rencontres est reparti en deux temps forts. A savoir les journées portes ouvertes au siège de la Cosumaf à Libreville (Gabon), conférence et ateliers.

Après les allocutions de bienvenu dans la salle de conférence de la CIMA à Libreville, Les experts de haut vol échangeront sur l'épargne, l'investissement et l'inclusion financière ; notamment sur comment gérer son budget. Un premier pas vers l'autonomie (apprendre à structurer ses revenus et dépenses pour dégager une capacité d'épargne) ; sur les questions à se poser pour épargner et investir (définir son profil de risque et comprendre la différence entre épargne de précaution et investissement positif) ; femme et finance (femme et taux de bancarisation) lever les freins à l'épargne, partage d'expérience ; parcours de femmes investisseuses et enjeux de l'inclusion financière féminine dans la zone Cemar. Il est également prévu des témoignages sur le regard des enseignants chercheurs, les tables rondes pour intégrer la culture financière dès leur plus jeune âge et l'impact sur le développement économique et la présentation des modules pédagogiques, échanges sur l'introduction des concepts boursiers dès l'école.

Initiée par l'OCDE cette campagne mondiale de sensibilisation à l'éducation financière est présente dans 176 pays, ayant déjà touché plus de 71 millions de personnes à travers le monde. En Afrique centrale l'édition 2026 est organisée par la Cosumaf, autorité de régulation du marché financier de la Cemar. A travers cette initiative la Cosumaf réaffirme son engagement en faveur de la culture financière, de la protection des investisseurs et du renforcement des capacités des jeunes et du grand public.

Salomon Douala Epale



MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

L'Etat gabonais lance un emprunt à taux multiples

Le gouvernement gabonais vient de lancer un appel public à l'épargne à taux multiples pour lever la somme de 85 milliards de francs CFA sur le marché financier

Afin de financer ses projets de développement, l'Etat du Gabon a lancé un emprunt obligataire à taux multiples au marché primaire de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale pour lever la rondelette somme de 85 000 000 000 FCFA (quatre-vingt-cinq milliards de francs CFA). « Financer le développement, récoltez la croissance » peut-on lire dans la note d'information de l'opération dénommée « EOG2026 A TRANCHES MULTIPLES

» dont les souscriptions ont commencé le 25 avril et seront en principe clôturées le 25 mai 2026. La durée des différentes tranches sont les suivantes : la tranche A dont le taux d'intérêt est de 6% à une maturité de trois ans, tandis que la tranche B a un taux d'intérêt de 6,5% pour une durée de vie de quatre ans. L'obligation quant à elle coûte dix mille francs CFA chacune.

Carmen Belinga

IMMOBILIER COTÉ

La COSUMAF encadre strictement l'évaluation des OPCI

À travers son Instruction n°43-25 du 15 décembre 2025, la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale précise le contenu obligatoire du rapport annuel des experts chargés d'évaluer les Organismes de placement collectif en immobilier (OPCI).

L'objectif visé par cette instruction est de renforcer la transparence, harmoniser les pratiques et protéger les investisseurs.

La transparence comme priorité

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) franchit une nouvelle étape dans la régulation du marché immobilier coté en zone CEMAC. Réunie le 15 décembre 2025 à Libreville, l'institution a adopté une instruction qui détaille précisément ce que doit contenir le rapport annuel des experts chargés d'évaluer les actifs immobiliers détenus par les OPCI.

Concrètement, cette décision vise à éviter les évaluations approximatives ou disparates. Désormais, chaque rapport devra suivre un canevas précis : description complète du bien, situation juridique, environnement, étude du marché, méthodes de calcul utilisées et justification des conclusions.

Pourquoi encadrer les évaluations ?

Les OPCI sont des véhicules d'investissement collectif qui permettent aux épargnants d'investir dans l'immobilier sans acheter directement un immeuble. Leur performance dépend donc fortement de la valeur des biens détenus.

En imposant au minimum trois méthodes d'évaluation distinctes — méthode du coût, méthode des revenus et méthode de com-



paraison — la COSUMAF cherche à croiser les analyses et réduire les risques d'erreur. L'expert devra expliquer clairement ses hypothèses, ses calculs et les indicateurs utilisés (taux d'actualisation, rendement, valeur de remplacement, etc.).

Cette exigence aligne la pratique régionale sur les standards internationaux et renforce la crédibilité des OPCI auprès des investisseurs institutionnels comme du grand public.

Des règles claires, même à l'international

L'instruction prévoit aussi le cas des immeubles situés hors CEMAC. Si le rapport est rédigé dans une langue étrangère, il devra être traduit, avec mention explicite du taux de change utilisé pour convertir la valeur en francs CFA. Autre nouveauté : l'expert doit clairement préciser les limites de sa mission, notamment en matière de pollution, d'amiante ou de risques environnementaux, qui relèvent de spécialistes techniques.

Une protection accrue pour les investisseurs

Au-delà des aspects techniques, le message est simple : la valeur annoncée d'un immeuble ne doit plus être une estimation opaque,

mais un résultat démontré et argumenté.

En obligeant les experts à détailler la situation locative, les hypothèses fiscales ou encore les éventuelles réserves sur le bien, la COSUMAF cherche à limiter les zones d'ombre susceptibles d'induire les investisseurs en erreur.

Un signal fort pour la maturité du marché

Avec cette Instruction n°43-25, le régulateur confirme sa volonté de structurer davantage le marché financier régional. Après l'encadrement des sociétés de gestion et des intermédiaires, c'est désormais la qualité de l'information immobilière qui est mise sous surveillance.

En toile de fond, un enjeu majeur : faire des OPCI un outil crédible de mobilisation de l'épargne en Afrique centrale, dans un contexte où le financement de l'immobilier et des infrastructures reste un défi stratégique.

La normalisation des expertises immobilières n'est donc pas un simple ajustement technique. Elle constitue un levier clé pour renforcer la confiance — socle indispensable au développement du marché financier de la CEMAC.

Dagoro Etroukan

MICROFINANCE

Renaprov affiche une progression soutenue

Le total bilan de Renaprov porté à 14,39 milliards FCFA en 2024, en hausse de 28 % en quatre ans. Entre 2021 et 2024, Renaprov Finance S.A. affiche une progression soutenue de ses indicateurs financiers. Le total du bilan passe de 11,20 milliards à 14,39 milliards FCFA, tandis que les dépôts, le portefeuille de crédits et la trésorerie confirment une dynamique de croissance adossée à un renforcement des fonds propres et à une amélioration de la rentabilité.

Sur la période 2021-2024, Renaprov Finance S.A. enregistre une expansion régulière de son total bilan, qui progresse de 11 203 869 373 FCFA en 2021 à 13 835 785 134 FCFA en 2022, puis 14 218 870 329 FCFA en 2023, pour atteindre 14 392 718 732 FCFA en 2024. Cette évolution représente une hausse globale d'environ 28 % en quatre exercices, traduisant une montée en puissance continue de l'activité.

La structure de l'actif confirme le rôle central du crédit. Les crédits à la clientèle s'établissent à 6 073 327 519 FCFA en 2021, progressent à 8 504 278 240 FCFA en 2022, puis 9 483 398 384 FCFA en 2023, pour culminer à 9 554 798 619 FCFA en 2024.

En quatre ans, le portefeuille a ainsi crû de plus de 3,4 milliards FCFA, soit une augmentation supérieure à 57 %. Cette dynamique traduit l'intensification du financement des activités économiques et l'élargissement de la base clientèle.

Parallèlement, les crédits immobiliers passent de 220 792 778 FCFA en 2021 à 1 757 151 761 FCFA en 2024, illustrant une diversification des emplois et une présence accrue sur des financements de plus long terme. Les crédits sains à long terme atteignent 2 033 926 740 FCFA en 2024, contre 809 136 134 FCFA en 2022, signe d'un allongement progressif de la maturité des engagements.

La solidité financière se reflète également dans l'évolution des dépôts de la clientèle. Les comptes débiteurs et assimilés progressent, tandis que les ressources issues des correspondants et des établissements financiers se maintiennent à un niveau élevé. Les comptes à vue et à terme auprès des correspondants

passent de 1 955 722 417 FCFA en 2021 à 2 144 352 340 FCFA en 2024, après un pic à 2 379 739 733 FCFA en 2022, traduisant une gestion active de la liquidité.

Les comptes de trésorerie confirment cette prudence. Ils s'établissent à 2 325 659 045 FCFA en 2021, montent à 2 829 310 661 FCFA en 2022, puis 2 394 597 899 FCFA en 2023, pour atteindre 2 647 548 610 FCFA en 2024. Cette évolution assure à l'établissement une capacité à honorer ses engagements à court terme tout en soutenant la croissance du portefeuille.

Les fonds propres, composés notamment du capital, des réserves et du résultat, suivent une trajectoire ascendante. Les comptes de régularisation et autres provisions sont maîtrisés, limitant l'impact des risques sur la performance globale. La progression du résultat net contribue au renforcement des capitaux propres et à l'amélioration des ratios de solvabilité.

En matière d'efficacité, la hausse du total bilan (+3,19 milliards FCFA en quatre ans) s'accompagne d'une progression proportionnée des charges, traduisant une gestion disciplinée. L'augmentation du portefeuille de crédits, plus rapide que celle du total bilan, améliore le rendement des actifs et soutient la rentabilité.

Au terme de l'exercice 2024, RENAPROV Finance S.A. présente ainsi un profil consolidé : un portefeuille de crédits de 9,55 milliards FCFA, une trésorerie de 2,65 milliards FCFA et un total bilan de 14,39 milliards FCFA. La trajectoire observée entre 2021 et 2024 met en évidence une croissance soutenue, adossée à une gestion prudente des risques et à un renforcement continu des équilibres financiers.

Carmen Belinga

CAUTIONS TÉLÉCOMS

MTN transfère 400 millions FCFA à la CDEC

En signant une convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations, MTN Cameroon inaugure la mise en œuvre concrète de la réforme sur les dépôts et consignations. Plus de 400 millions FCFA issus des cautions d'abonnés sont transférés, actant une séparation plus nette entre trésorerie d'exploitation et fonds détenus en garantie.

L'opérateur MTN Cameroon et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) ont signé, le 25 février 2026, une convention encadrant la gestion des dépôts de garantie versés par certains abonnés et partenaires. Dans la foulée, un premier procès-verbal acte le transfert de plus de 400 millions FCFA à la CDEC, selon une source autorisée. Ces montants correspondent aux cautions exigées lors de la souscription de certains contrats, no-



tamment pour couvrir les risques d'impayés ou la non-restitution d'équipements. Il ne s'agit pas de paiements de services, mais de garanties appelées à être restituées en fin de relation contractuelle, sous réserve d'éventuelles dettes résiduelles. En cas de manquement, l'opérateur peut prélever les sommes dues avant de reverser le solde. L'opération s'inscrit dans le cadre de la loi n°2008/003 du 14 avril

2008 régissant les dépôts et consignations et du décret du 1er décembre 2023 fixant les modalités de transfert des fonds dévolus à la CDEC. La réforme prévoit que les entreprises détenant des sommes destinées à être restituées à des tiers les déposent auprès de la CDEC afin d'en sécuriser la conservation et d'en harmoniser la gestion. Au plan économique, l'enjeu est

majeur : clarifier la frontière entre chiffre d'affaires et trésorerie temporaire. Les dépôts de garantie, bien qu'encaissés, ne constituent pas des revenus durables. Leur transfert à la CDEC renforce la traçabilité des flux, limite les ambiguïtés comptables et sécurise un processus souvent sensible lors des restitutions.

Le montant initial transféré ne reflète pas l'intégralité des cautions collectées, mais il donne un ordre de grandeur du volume financier que représentent ces garanties dans les télécommunications. Secteur structuré autour de la gestion du risque d'impayés et de la mise à disposition d'équipements, il manipule des flux significatifs appelés à être mieux encadrés.

Au-delà du cas MTN, l'opération teste le rôle de la CDEC comme tiers de confiance sur des flux issus d'entreprises privées. Si le mouvement s'étend à d'autres acteurs, il pourrait formaliser un circuit plus

PROTECTION SOCIALE

Assurance étudiante : un marché de masse et un laboratoire pour la CSU

En signant le 20 janvier dernier, une convention avec Zenith Insurance et Lothe Consulting Assurance, le Ministère de l'Enseignement supérieur du Cameroun ouvre la voie à la couverture santé et accidents des étudiants des universités d'État. Au-delà du volet social, l'opération crée un marché captif de plusieurs centaines de milliers d'assurés et teste, à petite échelle, un modèle de Couverture Santé Universelle (CSU).

C'est une réforme à forte portée économique qui se dessine dans l'enseignement supérieur public. En actant la souscription d'une police d'assurance couvrant les soins et les accidents des étudiants des onze universités d'État, le Minesup ne se contente pas de répondre à une vulnérabilité sociale. Il structure un segment de marché inédit pour l'in-

dustrie des assurances. Avec plus de 700 000 étudiants recensés au Cameroun, dont plus de la moitié dans le public, la mesure fait émerger un portefeuille groupé de plusieurs centaines de milliers d'assurés potentiels. Pour Zenith et Lothe, l'enjeu est double : sécuriser un volume important de cotisations mutualisées et familiariser une population jeune

aux mécanismes assurantiels. Dans un pays où le taux de pénétration de l'assurance demeure faible, l'initiative agit comme un accélérateur de massification.

L'opération a aussi valeur de test pour la Couverture Santé Universelle. En ciblant un groupe structuré et administrativement identifiable, l'État expérimente une extension progressive de la protection sociale via un partenariat public-privé. La police est financée à 40 % par le Minesup et à 60 % par les universités, ce qui traduit un partage du risque budgétaire et une décentralisation partielle de la charge sociale.

Reste la question de la soutenabilité. Les universités absorberont-elles ce

coût sans impact sur leurs équilibres financiers ou sur les frais supportés par les étudiants ? À moyen terme, la viabilité du dispositif dépendra du niveau réel des sinistres et de la capacité des acteurs à maintenir un équilibre technique.

En toile de fond, c'est un modèle hybride qui se dessine : l'État impulse, le privé porte le risque, les institutions publiques cofinancent. Si l'expérience s'avère concluante, elle pourrait servir de matrice à d'autres catégories socio-professionnelles. L'assurance étudiante deviendrait alors bien plus qu'un filet de sécurité : un jalon structurant vers une protection sociale élargie au Cameroun.

Bougna Etroukan Z. R.

STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE EN ZONE CEMAC

L'inflation recule au Cameroun, mais la convergence n'est pas encore acquise

Revenu à 3,1 % en moyenne annuelle, le taux d'inflation du Cameroun poursuit sa baisse après le pic de 2024. Si la tendance rapproche le pays du seuil communautaire de 3 % fixé par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la pression sur les prix alimentaires et les disparités régionales rappellent que l'équilibre reste fragile.

Le Cameroun confirme son entrée dans une phase de désinflation progressive. Selon les dernières données de l'Institut national de la statistique, la hausse générale des prix s'est établie à 3,1 % sur les douze derniers mois, en net repli par rapport aux 5,7 % observés un an plus tôt. Un signal positif pour l'économie, qui se rapproche du critère de convergence commu-

nautaire sans toutefois le respecter pleinement.

Cette amélioration tient principalement à un relâchement des tensions sur l'offre. En janvier 2026, les prix des denrées alimentaires ont reculé de 1,9 %, une évolution rare depuis plus d'un an. L'amélioration de l'approvisionnement des marchés et une stabilisation progressive des conditions logistiques ont contribué à cette ac-

calmie. Reste que sur un an, les produits alimentaires affichent encore une progression moyenne de 6,6 %, confirmant qu'ils demeurent le principal moteur des tensions inflationnistes.

Le ralentissement global masque cependant de fortes disparités territoriales. Certaines villes de l'intérieur enregistrent des hausses supérieures à la moyenne nationale, reflet des coûts de transport, des contraintes sécuritaires et des fragilités des réseaux d'approvisionnement. À l'inverse, les grands pôles économiques bénéficient d'une meilleure fluidité commerciale, limitant la pression sur les prix.

À moyen terme, les perspectives de-

meurent orientées positivement. Le Fonds monétaire international anticipe un retour de l'inflation sous le seuil des 3 % dès 2026, avec une stabilisation autour de 2,5 % par la suite. Couplée à une croissance attendue à 3,3 % l'an prochain, puis au-delà de 4 % à partir de 2028, cette trajectoire pourrait consolider le pouvoir d'achat des ménages.

La désinflation est donc engagée. Mais pour transformer l'essai et inscrire durablement le pays dans les standards de stabilité de la CEMAC, la réduction des contraintes structurelles : énergie, transport, production agricole demeure déterminante.

Emmanuel Um

FINANCEMENT MINIER ET POLITIQUE MONÉTAIRE EN ZONE CEMAC

Grand Zambé : la BEAC met la liquidité bancaire au service du fer camerounais

En autorisant cinq banques locales à lever 41,2 milliards de FCFA via son guichet spécial, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) franchit un cap : utiliser l'outil monétaire pour financer directement un projet extractif stratégique. Derrière l'opération, se dessine un test grandeur nature de la capacité du système financier camerounais à porter l'industrialisation minière.



Ce n'est pas un simple crédit syndiqué. C'est un signal de politique économique. En activant son « guichet B », dédié au refinancement des secteurs productifs, la BEAC transforme une décision monétaire en levier d'investissement réel. Objectif : permettre au consortium conduit par Afriland First Bank, aux côtés de BGFI Bank Cameroun, United Bank for Africa, Commercial Bank-Cameroun et CCA-Bank, de mobiliser 41,2 milliards de FCFA pour financer l'exploitation du gisement de Grand Zambé.

Le message est clair : la liquidité bancaire régionale doit irriguer l'économie productive. Avec 60 % du financement global du projet, les banques locales démontrent qu'elles peuvent désormais soutenir des projets miniers d'envergure, longtemps dépendants de capitaux étrangers. Porté par G-Stones Resources, le projet vise une production annuelle de 1,3 million de tonnes de concentré de fer, destinée à l'exportation via le Port autonome de Kribi. Les réserves annoncées (150 millions de tonnes) placent le site parmi les actifs miniers significatifs du pays.

Mais l'opération pose une question de fond : s'agit-il d'un tournant industriel ou d'une accélération du modèle extractif ? L'absence de terminal minier dédié et la faible transformation locale rappellent que la valeur ajoutée majeure risque encore de s'exporter.

En réalité, Grand Zambé constitue un test. Test pour la BEAC, qui expérimente une politique monétaire plus interventionniste. Test pour les banques, appelées à financer le risque industriel. Test enfin pour l'État camerounais : transformer un financement structuré en véritable stratégie d'industrialisation.

SÉCURITÉ RÉGIONALE MENACÉE

Le Cameroun au cœur des stratégies de déstabilisation

L'attaque récente du camp militaire de Bargaram par Boko Haram révèle une réalité inquiétante : le terrorisme ne frappe pas seulement localement, il cible le Cameroun pour fragiliser l'ensemble de l'Afrique centrale. La présence de combattants étrangers et l'armement sophistiqué des groupes terroristes soulèvent des questions sur des réseaux internationaux à l'œuvre.

Dans la nuit du 18 au 19 février 2026, le camp militaire de Bargaram, situé dans l'extrême nord du Cameroun, a été la cible d'une attaque orchestrée par Boko Haram. Si les forces camerounaises ont repoussé l'assaut avec courage, neutralisant plusieurs assaillants et en capturant d'autres, un élément a surpris les autorités : parmi

les terroristes, figurait un homme à la peau blanche. Ce détail interroge sur l'implication de combattants extérieurs et sur la nature réelle de ces groupes, qui semblent dépasser le cadre strictement local. Mais au delà de ce fait divers, la question stratégique est claire : pourquoi vouloir déstabiliser le Cameroun ? La réponse se lit

dans la géographie et le rôle central du pays. Pivotal entre l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et le Golfe de Guinée, le Cameroun est un carrefour économique et sécuritaire. Sa stabilité en fait un pilier régional ; le fragiliser revient à créer un effet domino dans toute l'Afrique centrale. Le nord du pays, riche en terres agricoles et en ressources naturelles, se trouve à la frontière de plusieurs États, ce qui en fait une zone stratégique pour des acteurs cherchant à déstabiliser la région.

Le recours à des groupes terroristes comme outil de déstabilisation n'est plus une théorie : leur armement moderne, l'usage de drones, de communications cryptées et de véhicules rapides, laisse penser à des réseaux financiers puissants derrière eux. Le recrutement de mercenaires et la présence d'éléments étrangers



suggèrent que ces attaques servent des intérêts qui dépassent la simple idéologie religieuse ou locale.

Ainsi, le terrorisme devient un instrument géopolitique : il affaiblit les États, épuise leurs forces, terrorise les populations et détourne les ressources des enjeux de développement. Dans ce contexte, la sécurité du Cameroun est directement liée à celle de ses voisins ; protéger le pays, c'est préserver l'équilibre d'une

région entière souvent fragile et instable.

Les autorités et partenaires internationaux sont donc confrontés à un double défi : comprendre et interrompre les réseaux financiers et logistiques qui alimentent ces groupes, et renforcer la résilience du Cameroun pour qu'il reste un verrou stratégique, à la fois sûr et stable, dans un environnement régional marqué par l'instabilité.

Bougna Etroukan Z. R.

DETTE ET INSTITUTIONS

Les défis de l'autonomie économique en CEMAC

Avec 78 milliards de dollars de dette extérieure et des arriérés massifs à la CEMAC, les cinq pays de la sous-région révèlent leurs limites. Leur capacité à piloter de manière autonome les institutions régionales et à renforcer les échanges économiques intra-CEMAC est sérieusement compromise.



Une dette record et des arriérés inquiétants. À fin 2024, Cameroun, Congo, Gabon, Tchad et Centrafrique cumulent 78 milliards de dollars de dette extérieure, selon l'International Debt Report 2025 de la Banque mondiale. Près de la moitié de cette dette est détenue par des créanciers multilatéraux comme le FMI, la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement. Les prêts contractés auprès de pays partenaires et d'investisseurs privés accentuent cette dépendance.

Parallèlement, les arriérés de contributions à la CEMAC mettent en pause des projets communautaires essentiels : 59,9 milliards de francs CFA pour le Cameroun, 61,8 pour la Centrafrique, 52,2 pour le Congo... Des sommes indispensables au financement de l'intégration économique et monétaire régionale restent impayées.

Une souveraineté économique mise en tension. Cette situation illustre un paradoxe : comment parler de souveraineté quand les États peinent à gérer leurs propres institutions régionales ? La hausse des taux d'intérêt et celle du dollar en 2024 ont renchéri le coût des dettes libellées en devises, fragilisant des

économies dépendantes des matières premières, avec des marges budgétaires étroites et un accès limité aux marchés financiers.

Des échanges sous-régionaux ainsi paralysés. Les retards de contributions compromettent également la fluidité des échanges intra-CEMAC. La mise en œuvre de projets de facilitation commerciale, l'harmonisation des normes et la circulation des biens sont ralenties, limitant le potentiel du marché régional et renforçant la dépendance aux importations extérieures. La sous-région reste ainsi vulnérable aux fluctuations des prix et aux pressions des partenaires extérieurs.

L'alerte est donc lancée. Pour que la CEMAC devienne un véritable outil d'intégration et de souveraineté, une réforme profonde de la gouvernance régionale s'impose. Discipline budgétaire, gestion transparente des institutions et renforcement des échanges sous-régionaux sont essentiels. Sans ces mesures, l'émancipation vis-à-vis des créanciers internationaux restera un objectif théorique, et l'influence extérieure continuera de peser lourdement sur les décisions économiques de la sous-région.

Yviline M. Douala

AGRICULTURE ET ÉCONOMIE LOCALE

La CEMAC et la FAO unissent leurs forces

À Libreville, les 18 et 19 février 2026, la Commission de la CEMAC et la FAO ont lancé deux projets phares pour renforcer la souveraineté alimentaire et stimuler l'économie de l'Afrique centrale. L'initiative vise à réduire la dépendance aux importations, soutenir l'innovation agricole et préparer la région à la compétition de la ZLECAf.

Sous l'impulsion de la Commission de la CEMAC, représentée par son Vice-Président, le Dr Charles ASSAMBA ONGODO, et en partenariat avec la FAO, un atelier de lancement des projets TCP/SFC/4002 et TCP/SFC/4003 s'est tenu à Libreville. L'objectif : faire de la sécurité alimentaire un levier stratégique pour la résilience économique régionale. « La sécurité et la souveraineté alimentaires ne peuvent pas se décréter, elles se construisent à travers des politiques qu'on décline en actions », a insisté le Vice-Président, rappelant l'importance de l'agriculture qui emploie plus de la moitié de la population active.

Le premier projet, TCP/SFC/4002, cible l'agriculture urbaine et péri-urbaine, en mettant l'accent sur l'inclusion des jeunes et des femmes dans des pratiques innovantes et durables. L'enjeu dépasse le simple volet nutrition : il



s'agit de créer des chaînes de valeur locales compétitives capables de générer de nouveaux revenus et d'atténuer la pression sur les importations alimentaires. Le second projet, TCP/SFC/4003, vise à fluidifier le commerce des produits d'origine animale ; viande bovine, ovine et caprine en levant les obstacles réglementaires et logistiques qui entravent les échanges au sein de la zone CEMAC.

Ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie régionale d'import-substitution adoptée par les Chefs d'État en mars 2023, visant à limiter les sorties massives de devises et à renforcer la production locale. La CEMAC mise sur une coordination rigoureuse, la redevabilité financière et la transparence pour maximiser l'impact sur les producteurs et faciliter l'accès aux marchés régionaux. L'activation de la brigade mixte-CEMAC pour

sécuriser et fluidifier les corridors commerciaux illustre cette volonté de renforcer l'intégration économique.

Au-delà des effets immédiats sur la sécurité alimentaire, ces projets pourraient constituer un moteur de croissance pour l'Afrique centrale en stimulant l'emploi rural, l'innovation et l'entrepreneuriat agricole. Pour le Vice-Président ASSAMBA ONGODO, ils représentent un socle de résilience et une opportunité de préparer la région à la compétition sur le marché continental de la ZLECAf. « Ces projets sont des matériaux importants pour construire une Afrique centrale à l'abri de la famine », a-t-il conclu, soulignant l'enjeu stratégique que représente la souveraineté alimentaire pour le développement économique régional.

Carmen Belinga

GABEGIE FINANCIÈRE

SRC : Le « gendarme » des créances au banc des accusés

C'est l'arroseur arrosé. La Société de Recouvrement des Créances (SRC), censée renflouer les caisses de l'État, est aujourd'hui épinglée par la Chambre des comptes pour une gestion calamiteuse. Entre 14 milliards de FCFA « confisqués » au Trésor public et des pertes chroniques, l'institution s'est muée en un véritable boulet financier pour la République.

Imaginez un huissier de justice qui, mandaté pour récupérer vos dettes, déciderait de garder l'argent dans son propre coffre-fort au lieu de vous le rendre. C'est, en substance, le scénario incroyable que décrit le dernier rapport d'audit de la Chambre des comptes de la Cour suprême pour la période 2018-2022. La SRC, bras armé de l'État camerounais pour la récupération des fonds publics, s'est transformée en une machine à retenir les liquidités. Au 31 décembre 2022, elle affichait une rétention injustifiée de 14,121 milliards de FCFA de produits de recouvrement. Un trésor de guerre qui aurait dû, depuis longtemps, financer les projets de développement du pays.

Un gouffre financier nourri par le train de vie

Le paradoxe ne s'arrête pas là. Alors que sa mission première est de générer de la richesse pour le Trésor, la SRC est elle-même en pleine faillite opérationnelle. En cinq ans, la société a

accumulé un déficit abyssal de 2,12 milliards de FCFA. Le constat des magistrats est cinglant : les activités courantes ne couvrent même plus les charges.

Pourtant, cette précarité financière n'a pas empêché une explosion des dépenses internes. Les frais de personnel ont bondi de 36 %, tandis que des avantages jugés indus étaient accordés au sommet de la pyramide. Le rapport pointe notamment des frais de sécurité excessifs pour le Président du Conseil d'Administration et la survie d'un comité de pilotage « superflu » ayant englouti près de 95 millions de FCFA pour des missions faisant doublon avec les services existants.

La grande braderie du patrimoine national

L'audit lève également le voile sur une gestion immobilière pour le moins suspecte. Dans le cadre des liquidations d'établissements financiers, la SRC a procédé à des ventes d'immeubles à des prix défiant toute concurrence, bien en deçà des tarifs fixés par la mercuriale administrative. Cette « braderie » du patrimoine issu des banques en faillite constitue une perte sèche pour l'État.

Plus grave encore, la SRC a indûment puisé dans les caisses des banques en liquidation pour financer son propre fonctionnement. Ce sont ainsi 487,4 millions de FCFA qui ont été prélevés de manière irrégulière, créant une

confusion totale entre les fonds destinés aux créanciers et l'argent de poche de la société.

Un climat social « hypertendu »

À l'intérieur de la structure, le climat est loin d'être serein. L'audit décrit un environnement de travail « délétère », marqué par une vague de licenciements de cadres pourtant expérimentés. Ce stress organisationnel se lit jusque dans les bilans de santé : le rapport mentionne une prévalence inquiétante de l'hypertension artérielle au sein des effectifs. Ce malaise profond est exacerbé par des choix de gestion incohérents, comme le recours à des consultants externes coûteux pour pallier l'absence prolongée d'un Directeur financier titulaire.

Le temps des juges

Face à cette « navigation à vue » dépourvue de tout plan stratégique, la Chambre des comptes a décidé de passer à l'offensive. Au-delà des neuf recommandations pour redresser la barre, le rapport se conclut par une annonce aux conséquences lourdes : cinq renvois en procédures pour fautes de gestion. Les dirigeants de la SRC devront désormais s'expliquer devant la justice sur ce qui ressemble à un naufrage organisé. Pour le « gendarme » des créances, l'heure de rendre des comptes a sonné.

Emmanuel Um

CAMEROUN : ENQUÊTE COMPTABLE

15 milliards FCFA échappent au contrôle de l'État

Le dernier rapport de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême, publié en septembre 2025, brosse un portrait inquiétant de la gestion financière de l'État pour l'exercice 2024. Entre dépenses irrégulières, erreurs récurrentes et absence de contrôle, le document révèle des fragilités qui fragilisent le trésor public et mettent en lumière un véritable risque pour l'économie nationale.

Le chapitre le plus alarmant concerne les actifs de l'État dans les banques en liquidation. Les magistrats financiers constatent que près de 15 milliards FCFA sont inscrits comme dus, mais leur utilisation soulève de sérieuses questions. Une partie de ces fonds a été employée pour régler des charges « irrégulièrement imputées » aux comptes de liquidation et aux mandats, sans qu'aucune stratégie de recouvrement ne soit mise en place. Ce flou autour des trésoreries hors Compte Unique du Trésor (CUT) expose les finances publiques à un risque réel de perte irréversible, tandis que la crédibilité de l'État face aux

partenaires économiques se trouve fragilisée.

Au-delà des banques, le rapport met en évidence des défaillances structurelles dans la gestion des finances publiques. Certains comptes de débets et déficits, datant de plus de vingt ans, n'ont jamais été apurés, faussant le bilan patrimonial de l'État. Les dépenses sociales apparaissent également opaques : 16,8 milliards FCFA d'aides exceptionnelles au personnel et 5 milliards pour l'assistance décès sont inscrits sans aucune pièce justificative ni détail de composition. Le suivi des recettes publiques révèle de graves insuffisances, avec des écarts significatifs entre encaissements réels et écri-



tures comptables, notamment à la Recette des Finances d'Edéa, laissant planer le risque d'une perte de recettes importantes. Dans le même temps, le système de liquidation des salaires ne dispose d'aucun mécanisme de détection automatique des irrégularités, permettant le maintien du paiement à des agents démissionnaires ou en détachement.

Pour la Chambre des Comptes, ces dérives trouvent leur origine dans l'absence d'un cadre normatif strict. Le Ministère des Finances ne dispose toujours pas d'un manuel officiel pour la

confection du Compte Général de l'État, laissant place à des interprétations comptables hasardeuses et à des erreurs de saisie récurrentes. Le rapport agit comme un avertissement sévère pour le gouvernement : sécuriser les flux financiers, clarifier les comptes hors CUT et renforcer le contrôle interne ne sont plus des options, mais une urgence absolue. La transition vers une comptabilité d'exercice sincère et fidèle est essentielle pour restaurer la confiance des partenaires nationaux et internationaux et préserver la stabilité économique du Cameroun.



DETTE ET SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

Les barrages hydroélectriques creusent les finances publiques du Cameroun

Les grands projets hydroélectriques présentés comme des piliers de la souveraineté énergétique pèsent lourdement sur les finances publiques. Factures impayées, garanties bancaires activées et dépendance accrue aux partenaires étrangers alimentent les inquiétudes sur la viabilité économique de ces infrastructures.

Les barrages hydroélectriques alourdissent la dette structurelle du Cameroun. Chaque mois, l'État accumule des arriérés auprès de NHPC, la société en charge du barrage de Nachtigal. L'électricité produite reste marginale dans les foyers, tandis que les engagements financiers continuent de croître.

Depuis août 2025, NHPC signale une trésorerie sous tension. Les ressources destinées au remboursement des prêts s'amenuisent et les charges d'exploitation peinent à être couvertes. Eneo, l'opérateur national, verse environ un milliard de FCFA par mois alors que les factures mensuelles atteignent près de dix milliards de FCFA. Les garanties bancaires mobilisées à l'étranger constituent désormais un mécanisme de sécurité essentiel. Le fonds revolving de 100 milliards de FCFA, mis en place pour sécuriser les paiements, demeure partiellement utilisé, révélant les difficultés persistantes de l'État à honorer ses engagements contractuels.

Les montages financiers renforcent la dépendance extérieure du pays. Le barrage de Nachtigal et le projet de Kikot-Mbebe, porté par KHPC, reposent sur des sociétés de projet associant l'État camerounais à des partenaires internationaux. Parmi eux figurent EDF et STOA Infra & Énergie. Ces partenariats mobilisent des financements extérieurs conséquents et exposent les infrastructures stra-

tégiques à des arbitrages financiers et juridiques internationaux.

Le projet Kikot-Mbebe prévoit une capacité installée de 500 MW. L'investissement mobilise des ressources publiques importantes et des prêts contractés auprès d'institutions financières étrangères. Les retards éventuels pourraient accentuer la pression sur les comptes publics. Les ménages continuent pourtant de faire face à des coupures récurrentes et à un accès inégal à l'électricité.

Les barrages hydroélectriques transforment ainsi l'ambition énergétique en contrainte budgétaire. L'État supporte des charges financières croissantes alors que les bénéfices économiques et sociaux tardent à se matérialiser. La stratégie énergétique repose sur des infrastructures lourdes dont le financement renforce l'exposition du pays aux risques financiers et géopolitiques.

Les projets hydroélectriques interrogent la souveraineté économique du Cameroun. Les investissements massifs sécurisent une capacité de production supplémentaire, mais ils engagent durablement les finances publiques. Les barrages construits ces dernières années apparaissent comme des gouffres financiers qui fragilisent le budget de l'État et interrogent la pertinence du modèle choisi pour assurer l'indépendance énergétique nationale.

CONGO : DETTE SOUVERAINE

Brazzaville rachète 354 millions \$ et mise sur la crédibilité des marchés

En rachetant 354 millions \$ de son eurobond 2032 grâce à une nouvelle émission à échéance 2035, la République du Congo allonge la maturité de sa dette et desserre la contrainte à court terme. A l'approche du scrutin du 15 mars 2026, l'opération envoie un message clair aux investisseurs : le pays reste finançable. Reste à savoir si cette dette servira la croissance réelle ou le simple refinancement.

La République du Congo a annoncé, mardi 17 février 2026, le rachat partiel de son obligation internationale arrivant à échéance en 2032 pour un montant de 354 millions \$. L'encours de cette euro-obligation est ainsi ramené de 930 millions à 575 millions \$, selon le ministère des Finances. Objectif affiché : améliorer le profil de la dette et renforcer sa soutenabilité.

L'opération s'inscrit dans une séquence de refinancement accélérée. Le 11 février, Brazzaville a levé 700 millions \$ via une nouvelle obligation à échéance janvier 2035, assortie d'un coupon de 9,5 %, la maturité la plus longue jamais obtenue par le pays. Le livre d'ordres aurait dépassé 2 milliards \$, mobilisant plus de 100 investisseurs, et le rendement final aurait été réduit de plus de 200 points de base par rapport aux indications initiales.

Les autorités précisent que ces fonds doivent financer le rachat partiel de l'eurobond 2032 et rembourser des dettes arrivant à échéance sur le marché sous-régional en mars 2026. L'opération permettrait de réduire de 214 millions \$ les remboursements de principal prévus entre 2026 et 2030, lissant ainsi les sorties

de trésorerie.

Pour le ministre des Finances, Christian Yoka, cette stratégie traduit une gestion « prudente » et vise à restaurer la crédibilité financière du pays. Classé en catégorie spéculative (CCC+) par Fitch Ratings et Standard & Poor's, le Congo demeure toutefois exposé à la volatilité des prix du pétrole, principale source de devises.

Au-delà des chiffres, le timing interpelle. A un mois de l'élection présidentielle du 15 mars 2026, Brazzaville affiche sa capacité à accéder aux marchés internationaux pour la première fois depuis près de vingt ans. Le message adressé aux investisseurs est limpide : le Congo reste solvable et fréquentable. Mais pour les citoyens, l'enjeu dépasse la technique financière. Cette dette nouvelle financera-t-elle des projets productifs, générateurs d'emplois et de diversification ? Ou servira-t-elle principalement à refinancer des engagements passés ? Si les ressources mobilisées ne se traduisent pas par une croissance tangible, l'allongement des maturités pourrait n'être qu'un répit. Un signal rassurant pour les marchés, mais une question ouverte pour l'économie réelle.

TRANSFORMATION STRUCTURELLE

La RCA mise sur le numérique pour reprendre le contrôle de ses finances

En lançant officiellement la plateforme numérique Dûnia le 23 février 2026 à Bangui, le président Faustin Archange Touadéra place le numérique au cœur de la réforme de l'Etat. Adossé au Plan National de Développement 2024-2028, l'outil ambitionne de renforcer la discipline budgétaire, la transparence des financements et l'efficacité de la dépense publique.

La République centrafricaine enclenche un tournant stratégique. Avec Dûnia, plateforme numérique dédiée au pilotage des données économiques et au suivi des projets financés par les partenaires techniques et financiers, Bangui entend reprendre la main sur la gestion de ses ressources publiques.

Concrètement, le dispositif permettra de centraliser les statistiques macroéconomiques, d'assurer une visibilité en temps réel des projets et d'éviter les duplications coûteuses. Objectif affiché : sécuriser les financements, optimiser l'allocation des ressources et améliorer la coordination des acteurs du développement.

Au-delà de la modernisation administrative, le message est clairement économique. « Aucun développement durable n'est possible sans une administration forte, disciplinée et orientée vers les résultats », a déclaré le président Touadéra lors de la cérémonie. Pour le chef de l'Etat, Dûnia participe à la construction « d'un Etat moderne, stratège, responsable et souverain ».

Une souveraineté qui passe désormais par la maîtrise des flux d'information et la traçabilité des engagements financiers.

Préfinancée sur fonds propres par l'entreprise nationale EDEN TiiT, la plateforme cible en priorité le ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale, cœur névralgique de la programmation budgétaire. Elle doit devenir un instrument de pilotage stratégique du portefeuille public et un levier de crédibilité vis-à-vis des bailleurs. Saluée par les représentants du secteur bancaire, l'initiative répond également aux attentes du secteur privé en matière de fiabilisation des données et d'amélioration de l'accès au crédit pour les PME.

Avec Dûnia, la RCA fait le pari que la transformation numérique peut devenir un outil de discipline budgétaire, de transparence et d'attractivité. En filigrane, une conviction : la reconstruction nationale se joue aussi dans la qualité de la gouvernance économique.

MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES

Le Tchad bascule l'Etat dans l'ère du mobile money

Par un accord de cinq ans signé le 18 février 2026, avec les principaux opérateurs de paiement mobile, le ministère tchadien des Finances intègre officiellement le numérique dans la collecte des recettes et le règlement des dépenses publiques. Une réforme structurante qui vise à sécuriser les flux, réduire le cash et améliorer la traçabilité des fonds publics.



Le Tchad franchit un cap décisif dans la digitalisation de son administration financière. Le 18 février, le ministre des Finances, Tahir Hamid Ngulin, a signé une convention-cadre avec Moov Money, Airtel Money, Konom Mobile Money et Cash-Tchad. Conclu pour cinq ans renouvelables, l'accord intègre le mobile money dans les circuits officiels de l'Etat.

Premier axe : la collecte numérique des recettes publiques. Impôts, taxes douanières, redevances et autres paiements dus à l'Etat pourront désormais être réglés via mobile money. Les montants encaissés transiteront par un portefeuille numérique du Trésor avant d'être reversés sur ses comptes dans un délai maximal de 72 heures. L'objectif est clair : réduire la circulation du cash dans

les administrations, limiter les manipulations physiques de fonds et renforcer la traçabilité des encaissements.

Deuxième volet : le paiement électronique des dépenses publiques autorisées. Salaires, primes, indemnités, pensions et certains frais de fonctionnement pourront être versés par mobile money. Cette modalité devrait accélérer l'exécution budgétaire et faciliter l'accès aux fonds pour les bénéficiaires situés dans des zones peu bancarisées. En s'appuyant sur le maillage territorial des opérateurs télécoms, l'Etat élargit ainsi ses canaux de distribution financière. La convention encadre également les aspects techniques et financiers du dispositif. Les commissions varient selon la nature des opéra-

tions et l'existence ou non d'infrastructures bancaires locales. Des garde-fous sont prévus : confidentialité des données, propriété exclusive des informations au profit de l'Etat, possibilité d'audits et système de pénalités en cas de manquement.

Au-delà de l'innovation technologique, la réforme marque une transformation structurelle. En digitalisant recettes et dépenses, le gouvernement ambitionne d'améliorer la visibilité sur les flux, d'optimiser la gestion de trésorerie et de réduire les risques de fraude. Une mutation qui inscrit le Tchad dans la dynamique régionale de modernisation des finances publiques par le numérique.

Bougna Etroukan Z. R.

MÉTAUX STRATÉGIQUES AU GABON

Maboumine : le Gabon relance sa course aux terres rares

Le 17 février 2026, le Gabon signe un protocole d'accord avec la société New Energy Metals et l'indonésienne Perminas pour relancer le projet Maboumine de niobium et terres rares, un chantier stratégique pour diversifier l'économie minière et attirer les investisseurs internationaux.



Le Gabon veut sortir de sa dépendance au manganèse et se positionner sur le marché mondial des métaux stratégiques. Le projet Maboumine, désormais piloté par Dusk, filiale de la société minière New Energy Metals (NEM), fait l'objet d'un protocole d'accord signé le 17 février 2026 avec la compagnie publique indonésienne Perminas. Ce partenariat pourrait inclure un financement majeur et une participation au capital, ouvrant la voie à la relance d'un chantier longtemps ralenti.

Repris en main par l'Etat gabonais en 2022 après plusieurs années sous

contrôle du groupe français Eramet, Maboumine prévoit une production annuelle de 14 500 tonnes de niobium et 18 000 tonnes de terres rares. Ces métaux sont essentiels pour les technologies propres, les aimants permanents et les éoliennes, et se situent au cœur de la course mondiale aux minerais critiques, actuellement dominée par la Chine. Pour Libreville, ce projet dépasse la simple extraction minière : il constitue une stratégie de diversification économique, de valorisation locale des ressources, et un signal fort pour attirer des investisseurs étrangers. La relance de Maboumine s'inscrit dans une logique de transformation

locale des minerais, à l'instar du manganèse et du fer Baniaka, afin de générer davantage de valeur ajoutée et d'emplois sur le territoire national.

Sur le plan géopolitique, le Gabon cherche à se positionner dans un contexte mondial où la maîtrise des terres rares devient un enjeu stratégique pour les technologies vertes, la défense et les industries de haute technologie. L'entrée de Perminas au capital illustre également l'intérêt croissant des pays émergents pour sécuriser l'accès à ces métaux critiques, et ouvre la voie à des collaborations technologiques et industrielles.

L'enjeu pour le Gabon est double : concrétiser le partenariat, accélérer le développement de Maboumine et s'imposer comme un acteur clé de la chaîne mondiale des métaux stratégiques. Avec ce projet, le pays montre qu'il entend jouer gros dans la compétition mondiale des ressources critiques, tout en préparant le terrain pour une industrie minière plus résiliente et compétitive à long terme.

INDUSTRIE DU CIMENT AU CAMEROUN

Kone Dossongui relance son projet d'usine de 1 million de tonnes à Kribi

La Société de ciment du Cameroun, filiale d'Atlantic Group dirigée par l'homme d'affaires ivoirien Kone Dossongui, a signé un avenant à sa convention avec l'Agence de promotion des investissements. Ce projet, qui modernise l'usine initialement prévue à Kribi, renforce la dynamique concurrentielle du marché national du ciment et promet près de 1 600 emplois directs et indirects.

La relance du projet de cimenterie de Kribi traduit la volonté d'Atlantic Group d'intensifier sa présence industrielle au Cameroun. Signé le 19 février 2026 à Yaoundé, l'avenant modifie la convention initiale de 2021, pour intégrer des technologies de production plus modernes et adaptées aux standards internationaux. Cette modernisation entraîne une hausse de l'investissement, désormais estimé à plus de 39 milliards FCFA, confirmant l'attractivité des zones industrielo-portuaires du Sud du Cameroun.

L'implantation de cette usine, qui

s'étendra sur 10 hectares mis à disposition par le Port autonome de Kribi, devrait démarrer en 2026 pour une durée de construction de 24 mois. À terme, la cimenterie affichera une capacité annuelle de 1 million de tonnes et générera environ 1 600 emplois directs et indirects, contribuant à l'économie locale et à la lutte contre le chômage dans la région.

L'avenant signé ouvre également droit à des exonérations fiscalodouanières sur 5 à 10 ans, conformément à la loi de 2013 sur les incitations à l'investissement privé, révisée en 2017 et 2025. Ce dispositif

fiscal renforce la rentabilité du projet et illustre les mesures incitatives mises en place par le gouvernement pour attirer les investisseurs étrangers et africains.

Avec l'entrée prochaine de cette nouvelle unité, le Cameroun comptera désormais près d'une dizaine de cimentiers actifs. Depuis la fin du monopole de Cimencam, il y a un peu plus de dix ans, plusieurs acteurs ont investi le marché : Dangote Cement Cameroun, Cimaf, Medcem, Mira Company, Cimpor, Central Africa Cement, Sinacem et Yousheng Cement. La capacité nationale approche désormais 12 millions de tonnes par an, pour une demande estimée à 8 millions de tonnes, ce qui illustre une surcapacité structurelle. Pourtant, le prix du sac de ciment de 50 kg reste élevé, oscillant entre 5 100 et 5 300 FCFA à Douala et Yaoundé, en raison notamment du coût d'importation du



clinker et de soupçons d'entente illicite entre producteurs sur la fixation des prix.

Au-delà de la production, ce projet illustre la stratégie des investisseurs africains visant à diversifier leurs activités et à renforcer l'industrialisation locale. Atlantic Group, déjà présent dans la finance via AFG Bank et AFG Assurances, ainsi que dans l'agro-industrie avec Atlantic

Cocoa, confirme son rôle de moteur économique capable de créer de la valeur et d'impacter le tissu industriel camerounais. Pour le marché du ciment, cette relance pourrait accentuer la concurrence, stimuler l'innovation technologique et, à terme, influencer la stabilisation des prix pour les consommateurs et les professionnels de la construction.

Emmanuel Um

INDUSTRIE ET EMPLOI AU CAMEROUN

Micasa by MCG Sarl investit 3 milliards FCFA pour industrialiser le bois à Douala

La société camerounaise annonce la construction d'une unité industrielle à Douala pour produire portes, meubles de bureau et cuisines modernes à partir du bois local. Ce projet illustre l'essor de la transformation locale et la politique d'import-substitution visant à créer des emplois et à réduire la dépendance aux importations.



Micasa by MCG Sarl franchit une étape majeure dans le développement industriel du Cameroun en annonçant la construction d'une unité de production de mobilier et cuisines modernes à Douala. Doté d'un investissement initial de 3 milliards FCFA, le projet permettra de transformer le bois local en portes, meubles de bureau et cuisines à l'échelle industrielle, avec la création de 350 emplois directs dès la première phase et près de 1000 à terme.

La société a officialisé ce projet le 19 février 2026 à Yaoundé en signant une convention avec l'Agence de promotion des investissements (API). Cette convention offre à Micasa by MCG Sarl des exonérations fiscalodouanières allant de 5 à 10 ans, conformément à la loi d'avril 2013 sur les incitations à l'investissement privé, réajustée par l'ordonnance présidentielle de juillet 2025. Cette dernière insiste sur l'obligation pour les projets de gé-

ner des emplois et de valoriser les matières premières locales, conditions que Micasa remplit pleinement.

Au-delà de l'investissement et de l'emploi, le projet s'inscrit dans la politique nationale d'import-substitution. Depuis 2023, les circulaires présidentielles encouragent la commande publique à privilégier les meubles fabriqués localement. Par ailleurs, la loi de finances 2024 impose un droit d'accises de 25 % sur les importations de mobilier en bois, métal et plastique, rendant les produits locaux plus compétitifs face aux importations.

Le choix de Micasa by MCG Sarl de produire localement génère plusieurs retombées économiques : création de valeur ajoutée, réduction de la sortie de devises et stimulation de la chaîne locale de sous-traitance. L'unité industrielle pourra également encourager la structuration d'une filière compétitive autour du bois, renforçant la capacité du Cameroun à transformer ses ressources

naturelles en emplois et en richesse nationale.

Toutefois, le succès de ce projet dépend de plusieurs facteurs : disponibilité régulière de bois de qualité, maîtrise des coûts énergétiques et développement des compétences locales. La réussite de Micasa pourrait servir de modèle pour d'autres entrepreneurs souhaitant investir dans la transformation industrielle et l'import-substitution, notamment dans le textile, l'agroalimentaire ou la construction. En mettant en avant l'initiative privée au service de la stratégie économique nationale, Micasa by MCG Sarl illustre la convergence entre politique publique et investissement industriel. À travers ce projet, l'entreprise se positionne comme un acteur central de l'industrialisation du Cameroun et de la modernisation de ses filières de production, contribuant directement à l'autonomie économique et à la création d'emplois durables dans le pays.

Bougnâ Etroukan Z. R.

INVESTISSEMENT SOCIAL ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Boissons du Cameroun : quand la RSE renforce l'ancrage économique

La remise d'équipements de laboratoire à l'Hôpital de District de New Bell montre comment la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) peut être un levier de performance et un signal positif pour les investisseurs. Au-delà du don, c'est une stratégie d'ancrage territorial et de valorisation de l'entreprise qui se dessine.

Le 19 février 2026, Boissons du Cameroun a procédé à une remise de matériel médical à l'Hôpital de District de New Bell, au cœur de Douala. La dotation comprend un autoclave, une centrifugeuse électronique, un spectrophotomètre, une chaîne Elisa complète, un incubateur, ainsi que divers instruments de laboratoire et de soins. Ce geste s'inscrit dans la politique de RSE de l'entreprise, actrice majeure du secteur agroalimentaire depuis plus de 75 ans.

Selon le directeur de l'hôpital, Dr Emilien Fouda, cette mise à niveau technique réduit la nécessité de diriger les patients vers d'autres centres pour certains examens, améliorant ainsi la qualité de la prise en charge et l'efficacité du personnel médical. Pour la brasserie, ce soutien répond à un double objectif : accompagner l'État dans sa mission de modernisation des services de santé et renforcer le tissu économique et social local.

Dans une perspective économique, cette initiative illustre l'évolution de la RSE vers un levier stratégique de création de valeur immatérielle. En consolidant son capital réputationnel et sa licence sociale d'exploitation, l'entreprise envoie un signal fort aux investisseurs sensibles aux critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Les actions concrètes en matière de santé publique contribuent ainsi indirectement à la stabilité socio-économique d'un quartier den-

sément peuplé, limitant les risques opérationnels et sécuritaires pour ses activités.

Pour Aline Ngo Tjesngui, Directeur Marketing et Communication de l'entreprise, la RSE devient un instrument de différenciation dans un marché concurrentiel. Au-delà du mécénat, Boissons du Cameroun transforme la philanthropie en stratégie économique : renforcer la réputation, sécuriser ses opérations locales, et démontrer un engagement tangible auprès des communautés où elle opère. En reliant performance économique et engagement citoyen, cette initiative incarne une nouvelle génération de pratiques industrielles au Cameroun. Les entreprises qui intègrent systématiquement les critères ESG dans leur stratégie augmentent leur attractivité sur le marché des capitaux tout en participant à la construction d'un environnement socio-économique plus stable et résilient. La RSE cesse d'être un simple acte de générosité : elle devient un actif stratégique, capable de générer un retour indirect mais concret sur la valeur de l'entreprise.



GOUVERNANCE ET CONFORMITÉ

Campass PLC recompose son conseil et confie la présidence à Mohamadou Abdoukadi

La société en charge du système d'information de la Douane camerounaise engage un tournant institutionnel. Après l'annulation d'une cooptation jugée irrégulière et la révocation de son ancien PCA, Campass PLC installe une nouvelle équipe dirigeante pour restaurer la conformité et sécuriser son projet stratégique.

Campass PLC, société basée à Douala et dotée d'un capital d'un milliard de FCFA, a profondément remanié sa gouvernance. Réuni le 16 décembre 2025, le conseil d'administration a annulé la cooptation de Chaewon Lee intervenue le 30 avril 2025, estimée irrégulière. Dans la foulée, Sang Ki Yi a été révoqué de la présidence du conseil, en application de l'article 484 de l'Acte uniforme OHADA et de l'article 15 des statuts de l'entreprise.

Les administrateurs évoquent des failles de gestion et des violations légales imputées à l'ancien président. Pour tourner la page, Mohamadou Abdoukadi a été nommé président du conseil d'administration pour un mandat de deux ans. Nken Kome est confirmé directeur général, tandis que Souleyman Poulo accède au poste de directeur général adjoint, également pour deux ans. Parallèlement, l'assemblée générale ordinaire a révoqué « ad nutum » Sang Ki Yi et Samuel Yoon, avant



de renouveler le conseil pour six ans renouvelables. Parmi les nouveaux administrateurs figurent Cus-

tum Unipass International Agency (CUPIA), High Tech Telesoft Cameroon S.A., ainsi que Mohamadou

Dabo Junior et Mohamadou Aliou. L'assemblée a en outre approuvé les états financiers 2024, affecté le résultat de l'exercice et donné quitus aux anciens administrateurs pour leur gestion.

Chargée du financement, de la conception, de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance du système d'information de la Douane camerounaise, Campass PLC affirme que ce réaménagement vise à renforcer sa gouvernance et à sécuriser l'exécution d'un projet stratégique pour la modernisation des recettes publiques. Un signal de normalisation institutionnelle dans un secteur où la fiabilité des systèmes conditionne la performance budgétaire de l'Etat.

Emmanuel Um

GOUVERNANCE FONCIÈRE

Lettre de non-objection : quel premier bilan pour la réforme du Mindcaf ?

Entrée en vigueur le 1er janvier 2026, la nouvelle procédure imposée par le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières pour les concessions de plus de 10 hectares visait à freiner l'accaparement des terres. Deux mois après, quels effets concrets sur le terrain ?



Instaurée par le ministre Henri Eyebe Ayissi, la « lettre de non-objection » marque un changement de cap dans la gestion foncière. Désormais, toute immatriculation ou concession supérieure à 10 hectares doit recueillir l'avis formel du chef traditionnel territorialement compétent. L'ambition affichée : sécuriser les droits coutumiers et réduire les litiges.

Deux mois après son entrée en vigueur, les premiers retours font état d'un ralentissement des procédures, le temps pour les acteurs locaux de s'approprier le nouveau dispositif. Dans plusieurs départements, l'exigence de l'attestation préalable a conduit à la révision de certains dossiers, notamment lorsque les limites foncières ou la consultation des communautés apparaissaient insuffisamment établies.

Sur le plan institutionnel, la réforme a clarifié les responsabilités. Les chefs traditionnels ne sont plus de simples témoins, mais des garants appelés à certifier l'appartenance des terres et la réalité des mises en valeur. Cette responsabilisation constitue, selon des cadres du mi-

nistère, un premier rempart contre les attributions massives opérées sans concertation locale. Toutefois, des défis subsistent. L'harmonisation des pratiques et la formation des autorités coutumières demeurent cruciales pour éviter des interprétations divergentes ou des blocages administratifs. Dans certaines zones, l'absence de cartographie précise complique encore la vérification des délimitations.

Pour le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, l'enjeu est désormais d'évaluer l'impact réel du mécanisme sur la réduction des contentieux et sur la sécurisation des investissements agricoles et immobiliers. Si les premiers ajustements confirment une vigilance accrue contre la spéculation, la consolidation du dispositif passera par un suivi rigoureux et des statistiques transparentes. La « lettre de non-objection » ouvre ainsi une phase test pour la gouvernance foncière camerounaise : entre promesse de régulation et impératif d'efficacité administrative, le bilan définitif reste à construire.

Emmanuel Um

INDUSTRIE EXTRACTIVE

Le Cameroun renforce son emprise capitaliste sur l'or et la bauxite

En entrant au capital de Colomine Mining Corporation et de Camalco Mining, l'Etat du Cameroun consolide sa stratégie de participation directe dans les projets miniers. A travers la Société nationale des mines (Sonamines), Yaoundé sécurise des actions gratuites, encadre le partage de production et anticipe des retombées budgétaires substantielles.

L'Etat du Cameroun élargit son périmètre d'influence dans l'industrie extractive. La Société nationale des mines (Sonamines S.A) a officialisé son entrée dans l'actionnariat de Colomine Mining Corporation (Comincor), active dans l'or à l'Est, et de Camalco Mining S.A, porteuse du projet de bauxite de Minim-Martap dans l'Adamaoua. Les accords conclus le 5 décembre

2025 avec CODIAS pour Colomine, puis le 26 janvier 2026 avec Camalco Mining, traduisent l'application des articles 47 et 48 de la loi minière du 19 décembre 2023. Ces dispositions consacrent la participation gratuite de l'Etat dans les sociétés titulaires de permis d'exploitation et encadrent ses droits spécifiques, notamment en matière de gouvernance et de partage de production.

A Colomine, la Sonamines détient 10 % du capital à titre gratuit. Le ministère des Mines table sur une production annuelle de 600 kg d'or (environ 20 000 onces), pour un chiffre d'affaires estimé à 30 milliards de FCFA. Le projet, dont les réserves sont évaluées à 400 000 onces sur vingt ans, pourrait générer jusqu'à 500 emplois directs. L'Etat bénéficiera en outre d'une taxe ad valorem de 5 %

du chiffre d'affaires, avec des retombées attendues pour la commune de Ngoura et le fonds de développement local.

Sur le segment de la bauxite, Camalco Mining, filiale de Canyon Resources, ambitionne une production pouvant atteindre 10 millions de tonnes par an. Les réserves de Minim-Martap sont estimées à 144 millions de tonnes, pour une valorisation annoncée à 835 millions de dollars, assortie d'un investissement initial de 96 millions de dollars. Cette montée en puissance prolonge une stratégie déjà engagée, notamment sur le projet de fer de Lobé-Kribi, où l'Etat a obtenu 10 % du capital de Sinosteel CAM. A travers ces pactes d'actionnaires, fondés sur le droit OHADA, Yaoundé cherche à transformer son sous-sol en levier budgétaire durable et en outil de souveraineté économique.

INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

97,2 milliards FCFA pour doter les communes d'un parc d'engins de génie civil

Les premières livraisons d'équipements destinés au futur parc intercommunal financé par le FEICOM sont attendues dès avril au Port de Douala. Au total, 263 engins de dernière génération seront déployés pour renforcer l'autonomie technique des collectivités territoriales.

Les premiers équipements du futur parc intercommunal d'engins de génie civil et d'hydraulique prennent la route du Cameroun. L'annonce a été faite le 20 février 2026 à Yaoundé, à l'issue de la 45e session extraordinaire du conseil d'administration du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale. Selon le communiqué final, 263 engins d'un coût global de 48,2 milliards FCFA seront livrés en plusieurs vagues.

Une première cargaison de 40 équipements est attendue en avril au Port de Douala, suivie de 150 engins en juillet, 68 en août 2026 et cinq concasseurs en juin 2027.

Le projet, d'un montant total de 97,2 milliards FCFA, repose sur un montage financier structuré. Le chef de l'Etat a autorisé la contraction de deux prêts cumulés de 55 milliards FCFA auprès de Standard Chartered Bank (New York) et de Private Export Funding Corporation. La première facilité, de 43,71 milliards FCFA, bénéficie d'une garantie de US Exim Bank ; la seconde, de 11,24 milliards FCFA, prend la forme d'un prêt commercial.

A ces ressources s'ajoutent 20,6 milliards FCFA mobilisés par le FEICOM et les collectivités territoriales,

ainsi que 21,6 milliards FCFA apportés par l'Etat central.

Porté à l'origine par l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun, le programme prévoit environ 270 engins fournis par l'entreprise américaine Hofmann Equipment, cinq stations de concassage mobile, la formation des techniciens et la création d'une société d'économie mixte chargée de la gestion du parc.

Cinq bases zonales seront implantées à Tiko, Mfou, Mandjou, Koutaba et Maroua afin de rapprocher les équipements des communes. L'enjeu est clair : réduire la dépendance des collectivités aux prestataires privés et accélérer la réalisation des infrastructures locales.

Dagoro Etroukan

SOCAPALM-OPALM

Une cession contestée par des actionnaires

Présentée comme un levier de substitution aux importations et de relance industrielle, la cession du site d'Eséka de Socapalm à Opalm ouvre un nouveau cycle dans la filière palmier à huile. Mais des voix s'élèvent pour dénoncer une opération conduite sans consultation formelle de l'Assemblée générale des actionnaires, posant la question de la gouvernance.

Annoncée le 18 février 2026, la transaction porte sur l'huilerie industrielle exploitée à Eséka, dans la région du Centre, ainsi que sur les plantations rattachées. Si le montant n'a pas été communiqué, l'accord prévoit le transfert intégral des employés chez Opalm, avec maintien des droits acquis et versement d'une prime de transition. Une première rencontre entre équipes a été organisée le jour même, traduisant une volonté d'assurer la continuité sociale dans ce bassin d'emplois stratégique.

Sur le plan industriel, l'opération accélère le plan d'investissement d'Opalm. Le 22 décembre 2025, l'entreprise avait signé avec l'Etat une convention de 45 milliards FCFA pour la construction de cinq usines. La première unité, initialement prévue ex nihilo à Eséka, sera finalement modernisée sur le site existant, avec l'ambition de tripler les

capacités actuelles. À terme, 108 000 tonnes supplémentaires pourraient être injectées sur un marché national déficitaire d'environ 300 000 tonnes par an.

L'enjeu dépasse l'usine d'Eséka. Les raffineries et savonneries locales ne fonctionnent qu'à 40-50 % de leurs capacités, alors que le potentiel de raffinage est estimé à 1,2 million de tonnes. En renforçant l'approvisionnement domestique, Opalm pourrait contribuer à réduire une facture d'importation évaluée à près de 100 milliards FCFA par an, allégeant la pression sur la balance commerciale.

Mais la dimension économique se double désormais d'une controverse juridique et actionnariale. Selon des informations parvenues à notre rédaction, les actionnaires de Socapalm n'auraient « ni été informés ni consultés » avant la cession. Or, en tant que société anonyme, toute cession d'actifs stra-



tégiques devrait, selon les statuts, recevoir l'approbation préalable de l'Assemblée générale. Le représentant des minoritaires ne pourrait agir seul sans mandat explicite de la base.

Si ces griefs se confirmaient, ils pourraient fragiliser l'opération et ouvrir un débat sur la transparence et le respect des règles de

gouvernance. Entre impératif de souveraineté agro-industrielle et exigences de démocratie actionnariale, la cession d'Eséka s'impose désormais comme un test grandeur nature pour l'équilibre entre stratégie industrielle et orthodoxie juridique au Cameroun.

Emmanuel Um

ÉCONOMIE & FILIÈRES

Yaoundé accueille le Cocoa & Coffee Festival 2026

Du 26 au 28 mars, l'esplanade de l'hôtel de ville de Yaoundé vibrera au rythme du cacao et du café. Placée sous le thème « la femme au cœur des filières », cette édition met en lumière le rôle des productrices dans le développement de ces secteurs stratégiques pour l'économie camerounaise.

La capitale camerounaise se prépare à accueillir la nouvelle édition du Cocoa & Coffee Festival, organisée par le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) en partenariat avec le ministère du Commerce. Le festival, qui se tiendra du 26 au 28 mars 2026, se veut une vitrine nationale et régionale des filières cacao et café, deux piliers essentiels de l'économie camerounaise et de ses exportations.

Né de la fusion du Festicacao et du Festicoffee en 2024, cet événement se positionne comme le premier rendez-vous grand public d'Afrique centrale dédié aux cultures de rente. Il offre aux producteurs, industriels et consommateurs une plateforme unique pour découvrir les opportunités économiques liées à ces filières, favoriser la consommation locale et renforcer la notoriété des produits camerounais sur les marchés internationaux.

L'édition 2026 met particulièrement l'accent sur la valorisation de la femme dans ces secteurs, reconnaissant son rôle central dans la production et la transformation. Des panels, ateliers et démonstrations mettront en avant les initiatives féminines et leur contribution à la résilience des chaînes de valeur, un facteur crucial pour la sécurité alimentaire et économique du pays.

Au-delà de la promotion commerciale, le festival constitue également un outil de sensibilisation sur les enjeux de durabilité et de traçabilité, essentiels pour sécuriser les filières face aux fluctuations du marché mondial. Les discussions porteront sur l'amélioration des standards de qualité, l'accès au financement et la modernisation des infrastructures logistiques, conditions indispensables pour renforcer la compétitivité du cacao et du café camerounais.

Enfin, l'événement offre une fenêtre sur les innovations locales et internationales, permettant aux acteurs de s'aligner sur les tendances globales et de renforcer la sécurité économique de ces secteurs stratégiques, tout en favorisant la consommation intérieure. Le festival apparaît ainsi comme un levier de croissance et un outil de diplomatie économique pour le Cameroun, en promouvant des produits symboliques à la fois pour l'identité nationale et pour les équilibres commerciaux régionaux.

Yviline M. Douala

FILIÈRE CAFÉ

Le robusta camerounais primé à Addis-Abeba

Le Cameroun a décroché deux distinctions majeures à l'édition 2026 de l'African Taste of Harvest, confirmant la montée en gamme de son café robusta et le rôle croissant des femmes dans la filière.

Organisé du 4 au 6 février 2026 à Addis-Abeba, en Ethiopie, en marge de la conférence annuelle de l'Association africaine des cafés fins (AFCA), l'African Taste of Harvest vise à promouvoir la qualité du café africain et à soutenir son commerce international. Selon l'Office national du cacao et du café (ONCC), le Cameroun a remporté la première place dans la catégorie « robusta naturel » et la troisième place pour le « robusta naturel produit par des femmes ».

Ces distinctions confirment la domination du robusta dans le paysage caféier national. Sur la campagne 2024-2025,

la production s'est établie à 10 377 tonnes, contre 1 260 tonnes pour l'arabica, en hausse de 287 tonnes par rapport à la saison précédente. Les régions du Littoral et de l'Ouest concentrent 71,6 % des volumes commercialisés, confirmant leur rôle stratégique dans l'approvisionnement.

Contrairement au cacao, dont la transformation locale demeure largement contrôlée par des groupes étrangers, la torréfaction du café au Cameroun reste portée par des acteurs nationaux. Cette maîtrise de la chaîne de valeur favorise la captation de marges, la création d'emplois et le positionnement de marques locales sur des segments premium. En 2018 déjà, cinq des neuf distinctions des Awards des cafés torréfiés à l'origine, organisés en France par l'Agence pour la valorisation des produits agricoles (AVPA), avaient été remportées par des

opérateurs camerounais.

Au-delà de la reconnaissance symbolique, ces prix constituent un levier économique et sécuritaire. Dans un contexte de volatilité des cours mondiaux, la différenciation par la qualité permet de sécuriser des débouchés plus rémunérateurs et de réduire la dépendance aux fluctuations des marchés de matières premières. La valorisation du robusta, culture dominante et adaptée aux conditions locales, peut également renforcer la résilience des revenus agricoles dans les bassins de production, limitant les tensions sociales liées à la précarité rurale.

Pour les autorités, l'enjeu est désormais d'accompagner cette dynamique par des investissements dans la traçabilité, la certification et la transformation industrielle, afin d'ancrer durablement le café camerounais sur les marchés internationaux à forte valeur ajoutée.

MARCHÉ DU CACAO

Chute des prix et stocks saturés : la filière cacao en alerte à Amsterdam

Réunis les 17 et 18 février à Amsterdam pour la Réunion de partenariat de la World Cocoa Foundation, plus de 500 acteurs de la filière cacao ont débattu de « Sécuriser l'avenir du cacao dans un monde en mutation ».

Mais derrière l'intitulé ambitieux, la conférence s'est ouverte dans un climat morose, marqué par une chute d'environ 70 % des cours mondiaux depuis leur pic de fin 2024. Les prix à New York ont récemment touché leur plus bas niveau depuis plus de deux ans, sous l'effet de stocks abondants, d'une demande en berne et de perspectives de surplus pour la campagne 2025/2026.

Symbole de la gravité du moment : l'absence remarquée de hauts responsables de la Côte d'Ivoire et du Ghana,

qui concentrent plus de 60 % de l'offre mondiale. Sur le terrain, les sacs de fèves s'accumulent dans les ports, les acheteurs manquant de liquidités et jugeant les prix producteurs trop élevés au regard du marché international.

Face à l'urgence, les réponses divergent. Le Ghana a abaissé de 28,6 % son prix bord champ, à 41 392 cédis, pour relancer les achats et écouler près de 50 000 tonnes en stock. En Côte d'Ivoire, l'Etat a opté pour un programme d'achats publics de 123 000 tonnes, évalué à 280 milliards FCFA, tout en maintenant le prix producteur à 2 800 FCFA/kg. Un niveau contesté par les négociants, qui invoquent le différentiel d'origine et le différentiel de revenu décent de 400 dollars la tonne.

Au-delà des arbitrages nationaux, la

crise révèle une vulnérabilité structurelle : dépendance aux marchés à terme, faible transformation locale et coordination limitée entre pays producteurs. Les écarts de prix de part et d'autre des frontières pourraient raviver la contrebande, avec un risque sécuritaire accru dans les zones rurales déjà fragiles.

À moyen terme, l'enjeu est double : restaurer la stabilité des revenus paysans pour éviter l'abandon des plantations, facteur de tensions sociales et accélérer la montée en gamme (transformation locale, traçabilité, diversification des débouchés). Faute d'une stratégie concertée entre Etats producteurs et industriels, l'« or brun » pourrait rester prisonnier d'un cycle de volatilité, aux conséquences économiques et sécuritaires durables pour l'Afrique de l'Ouest.

INTÉGRATION CONTINENTALE

Afrique sans visa : l'équation sécuritaire face à l'ambition économique

Portée par la Banque africaine de développement et la Union africaine, l'idée d'une Afrique sans visa s'impose comme un accélérateur stratégique de la transformation économique du continent, en cohérence avec la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Mais dans un contexte marqué par la résurgence des conflits armés et l'extension des menaces sécuritaires en Afrique centrale et au Sahel, cette ambition peut-elle prospérer sans stabilité durable ?

L'appel à une Afrique sans visa se veut d'abord un levier économique. Réunis en marge du 39e Sommet de l'UA à Addis-Abeba, dirigeants politiques, institutions financières et chefs d'entreprise ont présenté la libre circulation comme le « chaînon manquant » de l'intégration continentale. Alors que les barrières tarifaires tombent progressivement dans le cadre de la ZLECAf, les restrictions de visas continuent de freiner le commerce des services, la mobilité des talents, les investissements intra-africains et le tourisme d'affaires.

Pour la BAD, l'équation est claire : mobilité + interopérabilité numérique + intégration des marchés = accélération des chaînes de valeur régionales. Les expériences pionnières, comme celle du Ghana, montrent une corrélation positive entre ouverture des visas, hausse des flux d'affaires et attractivité des capitaux. À l'échelle continentale, l'enjeu est de convertir l'Agenda 2063 en activité économique tangible.

Mais l'analyse économique ne peut

ignorer la variable sécuritaire.

En Afrique centrale, plusieurs foyers de tension fragilisent les dynamiques d'intégration. Le Cameroun, carrefour stratégique entre le Golfe de Guinée, l'Afrique centrale et le Sahel, reste confronté aux incursions de Boko Haram dans l'Extrême-Nord, aux tensions transfrontalières avec la République centrafricaine et à la crise séparatiste dans ses régions anglophones. D'autres pays de la sous-région connaissent également des instabilités armées ou des transitions politiques fragiles.

Dans ce contexte, la libre circulation soulève une question sensible : comment concilier fluidité des déplacements et impératif de contrôle sécuritaire ?

Loin d'être antinomiques, ces deux exigences peuvent être complémentaires si l'intégration s'appuie sur des instruments modernes. Les discussions ont d'ailleurs insisté sur la nécessité d'harmoniser les politiques migratoires, de renforcer les systèmes d'identité numérique et de développer des plateformes régionales de partage

d'informations. Une Afrique sans visa ne signifie pas une Afrique sans contrôle, mais une Afrique dotée de frontières intelligentes.

Le véritable risque n'est pas tant l'ouverture que l'absence de coordination. Des régimes de visas restrictifs n'ont pas empêché la circulation des menaces transnationales ; en revanche, ils entravent la circulation des entrepreneurs, des chercheurs et des investisseurs africains. Dans un continent où le commerce intra-africain reste inférieur à celui d'autres blocs régionaux, maintenir des obstacles administratifs revient à freiner la diversification productive.

Pour autant, la confiance demeure la monnaie la plus rare de l'intégration. Les États hésitent à ouvrir leurs frontières lorsqu'ils doutent de la capacité collective à gérer les flux migratoires, à lutter contre le terrorisme ou à stabiliser les zones en conflit (le Tchad a décidé, le 23 février 2026, de fermer « immédiatement et jusqu'à nouvel ordre » sa frontière avec le Soudan après des incursions répétées et des violations



de son territoire par des forces impliquées dans le conflit soudanais). La libre circulation suppose donc un pacte sécuritaire renforcé, incluant coopération militaire, renseignement partagé et investissements dans la stabilisation des régions fragiles. L'enjeu dépasse la simple mobilité des personnes : il s'agit de crédibiliser la ZLECAf comme projet économique structurant. Sans fluidité des déplacements, les chaînes de valeur régionales peinent à se consolider, les PME restent confinées à des marchés domestiques étroits et l'industrialisation continentale ralentit. À l'inverse, sans sécurité minimale, l'ouverture peut apparaître politiquement risquée.

Ainsi, l'Afrique sans visa ne pourra

être un catalyseur de transformation économique qu'à condition d'être adossée à une architecture sécuritaire robuste et à des outils numériques performants. L'ambition est économiquement rationnelle ; sa réussite sera politiquement et sécuritairement conditionnée.

En définitive, la question n'est pas de savoir si l'Afrique doit choisir entre sécurité et intégration, mais si elle peut accélérer sa transformation sans articuler étroitement les deux. L'histoire des blocs régionaux montre que la prospérité partagée repose autant sur la confiance que sur l'ouverture. Pour l'Afrique, le défi est désormais d'en faire une équation gagnante.

Yviline M. Douala



1

Sous le Haut Patronage du Président de la République du Cameroun

1^{ère} ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE, DE LA PME ET DU PARTENARIAT DE YAOUNDÉ

12-21 2026

JUIN

PALAIS DES CONGRÈS
YAOUNDÉ - CAMEROUN

VIVEZ L'INNOVATION : 09 PAVILLONS ÉCONOMIQUES VOUS ATTENDENT !

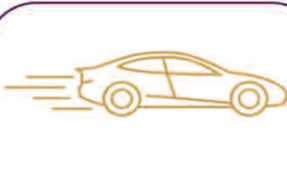
« LE SALON DANS LE SALON » : UN ÉCOSYSTÈME DÉDIÉ PAR FILIÈRE POUR MAXIMISER VOS OPPORTUNITÉS.



IMPORT SUBSTITUTION



SANTÉ



AUTOMOBILE



AGRI & AQUACULTURE



NUMÉRIQUE 360°



FINANCES & ASSURANCES



EAU & ÉNERGIE



BTP



PAVILLON PAYS

SOUSCRIPTIONS EN COURS

Organisateur Mandaté




WWW.SALONPROMOTE.ORG

INFO@INTERPROGRESS.ORG +237 677 707 679 / 620 21 17 16